



Jean-Louis Grégori est l'investisseur promoteur du golf de Temae. Un projet qui embellira le site, sans le dégrader par ailleurs, insiste-t-il.

Golf de Temae

Première pioche lundi, premier putt en 2006

Ça swingue pour le promoteur-investisseur Jean-Louis Grégori. Après cinq ans de gestation, le projet de golf de Moorea est enfin lancé. Le ministre de l'Économie l'a officiellement annoncé hier. Le premier coup de pioche a été donné lundi à Temae, et le premier coup de putter est programmé pour avril 2006.

Un golf à Temae. Le ministre de l'Économie, Teva Rohfrisch, se réjouit de l'arrivée de ce "produit touristique indispensable", qui "attire notamment des touristes à haut niveau de revenus" et générera de nombreux emplois.

Le projet est très ambitieux. En plus du parcours de 18 trous de niveau international, dessiné par Jack Nicklaus (une peinture dans le milieu), et de son club-house, un hôtel de grand luxe de 150 chambres est prévu.

Nous avons un "engagement presque définitif", assure t-on, sans encore dévoiler le nom de la société. Une soixantaine de résidences hôtelières, que les familles pourront louer, sont également à l'étude. De même que des villas, sur des parcelles de 800 à 1 200 mètres carrés. Les permis de construire sont acquis, assure Jean-Pierre Garnier, associé du projet.

Le golf représente un investissement

de 1,8 milliard, pris en charge à 30 % par Grégori international. L'investissement hôtelier totalise, lui, 8 milliards. Pour réaliser le projet, 50 hectares ont été achetés, et une centaine louée.

L'impact sur l'environnement ? L'investisseur a mené une étude. Par ailleurs, il n'est pas question de toucher au lac, car "c'est un attrait formidable". Quant à l'utilisation de pesticides et d'engrais pour entretenir le futur green, "on a fait beaucoup de progrès là-dessus". "On peut utiliser des engrais organiques" assure t-on.

Au contraire, J.L. Grégori promet surtout d'embellir et d'assainir le site. La moitié de la vasière sera comblée, soit 50 hectares. Ce qui devrait avoir pour effet de réduire la fréquentation des nonos, voraces dans la zone.

Par ailleurs, le projet ne touchera pas au réseau domestique d'adduction en eau. Un drain sera élaboré pour récupérer les eaux de montagne qui s'écou-

lent, et les stocker dans un lac artificiel de 28 000 mètres cubes.

"Bon, il y a toujours quelques opposants, mais on a à peu près convaincu tout le monde." Le maire de Moorea soutient la construction. Le comité du tourisme de Moorea aussi. Des propriétaires de Temae se réjouissent également, semble-t-il. Il faut dire que l'arrivée d'un golf et l'assainissement de la zone va sensiblement faire grimper le prix du mètre carré. Le ministre voit cela d'un bon œil pour les intéressés, sans craindre de propagation de hausse des prix sur l'île sœur.

À terme, l'objectif est de réaliser un véritable circuit de golf en Polynésie, avec, pourquoi, pas une nouvelle unité aux îles sous le vent. Pour attirer des amateurs du monde entier. Rien que les États-Unis comptent 36 millions de licenciés.

Yan Roy



Un accouchement difficile

Annoncé pour mai 2002, le démarrage des travaux avait été retardé, en premier lieu, par le PGA. Le projet, dont une partie prévoit quelques constructions résidentielles à flanc de colline, nécessitait des autorisations que l'ancien PGA n'autorisait pas. Depuis, le promoteur a pu obtenir toutes les autorisations administratives nécessaires.

"Nous avons la possibilité d'obtenir des subventions en provenance des lois Paul, avec la direction générale des impôts, qui nous accorde un financement à hauteur des 2/3 du montant global de l'investissement et par la loi Flosse, environ 30%", avait expliqué Jean-Louis Grégori, en octobre 2003.

C'est le bouclage du financement qui a semble-t-il retardé le démarrage des travaux du golf. Contacté il y a quelques jours, Jean-Louis Grégori annonçait la venue de son équipe de techniciens pour qu'enfin démarrent ces travaux.

Ils seront étalés sur une durée de 18 à 24 mois. Un apport de 800 000 m³ de terre est prévu pour remblayer la vasière. Le club-house pourra recevoir 120 couverts. Le projet hôtelier ne comptera plus 154 chambres, comme annoncé en 2002, mais environ 100. Plus 60 résidences hôtelières de deux chambres chacune. Les résidences hôtelières seraient alors vendues à des particuliers moyennant la possibilité pour eux d'en jouir à raison d'un mois par an. Le reste du temps, la gestion de ces résidences reviendrait à l'hôtel.

"Concernant le label, la chaîne Marriott était en lice pour y installer un Ritz Carlton, mais à condition qu'un autre hôtel puisse être greffé à celui du golf de Temae, notamment à Bora Bora", avait précisé Jean-Louis Grégori. Depuis, Marriott s'est retiré.

Le maire Teriitepaiaua Maihi a toujours confirmé son soutien dans un projet qu'il qualifie *"d'extrêmement intéressant pour le développement touristique de l'île, avec, à la clef, une ouverture sur l'emploi loin d'être négligeable"*.

À Moorea, notre correspondant Jeannot Rey

Un tourisme "sélectif"

L'archipel d'Hawaii compte 71 golfs. Et un million de touristes par an. En soutenant le projet de Moorea, le gouvernement entend développer le tourisme en Polynésie, tout en sachant qu'il s'agit d'un tourisme "sélectif". Le ministre de l'Économie soulignait hier que les touristes qui jouent au golf dépensent plus d'argent que la moyenne lorsqu'ils sont en vacances.

En bref

- Le parcours de golf (18 trous avec un "par 72") sera mixte, avec une partie côté mer et une partie côté montagne.
- Le promoteur investisseur mise sur 120 "green fee" (parties) par jour, avec un point mort fixé à 40.
- Un hôtel de cinq étoiles (8 milliards d'investissement) devrait ouvrir en 2008.
- Le golf générera 40 emplois directs. L'exploitation de l'hôtel, environ 200.
- L'actuel lac de Temae sera conservé. Un autre de 35 hectares sera créé.
- La construction de résidences hôtelières et de villas est programmée.